



CAP, bac pro, BTS : quelle réforme pour la voie professionnelle ?

CAP, bac pro, BTS : quelle réforme pour la voie professionnelle ? : Plusieurs changements devraient intervenir dès la rentrée 2018 en CAP, bac pro et BTS. // © Corine Brisbois/Divergence pour l'Etudiant Le 9 novembre 2017, Jean-Michel Blanquer a lancé une "mission de transformation de la voie professionnelle scolaire". Pour quand cette "modernisation" est-elle prévue ? Quels changements sont pour l'instant envisagés ? L'Etudiant fait le point. Du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) au BTS (brevet de technicien supérieur), en passant par le bac professionnel : toutes les formations de la voie scolaire professionnelle devraient être touchées par la "mission de transformation" lancée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, le 9 novembre 2017. Celle-ci intervient au même moment que deux autres réformes engagées actuellement : celle du lycée et celle de l'apprentissage. La réforme de la voie professionnelle a pour ambition de combler le "déficit d'image et la réticence des élèves et des familles à opter pour les formations qu'elle propose", explique le ministre dans un communiqué. Il a confié cette mission à Céline Calvez, députée (La République En Marche !) des Hauts-de-Seine, et Régis Marcon, un grand chef cuisinier. Tous deux doivent entendre des organisations syndicales d'enseignants, des organisations patronales, des associations de parents d'élèves, etc. dès la fin du mois de novembre 2017. Leur rapport est attendu pour début 2018. S'ensuivra une concertation puis les premiers changements dès la rentrée 2018. Même si, aujourd'hui, il règne un "flou total" sur les ambitions du gouvernement, selon Stéphane Dépierre, délégué national des filières professionnelles du SE-UNSA, un syndicat d'enseignants, il est possible de deviner les pistes vers lesquelles tendrait cette réforme. Plus de place à l'apprentissage ? Une réforme de l'apprentissage est en cours en parallèle de celle sur la voie professionnelle. Son objectif : augmenter le nombre d'apprentis et rendre le système plus attractif. Les conclusions de la mission concernant la voie professionnelle seront rendues après celles sur l'apprentissage. Pour Axel Benoist, du SNUEP-FSU, syndicat d'enseignants professionnels, cela démontre la volonté d'augmenter le poids de l'apprentissage dans la voie professionnelle scolaire. "On perçoit la volonté de développer l'apprentissage et aussi les parcours mixtes", confirme Stéphane Dépierre. Un parcours mixte est un parcours où l'élève suit, par exemple, une première année sous statut scolaire et deux autres années sous statut d'apprenti. Moins d'enseignements généraux ? La place des enseignements généraux – français, mathématiques, philosophie, histoire... – en CAP, notamment, est amenée à évoluer. La tendance irait vers une réduction du nombre de ces disciplines pour se concentrer sur les "fondamentaux", autrement dit le français et les mathématiques. "Les entreprises reprochent aussi aux étudiants actuels d'avoir moins de savoir-faire", explique Axel Benoist. Autrement dit : la part des enseignements professionnels pourrait augmenter. Plus globalement, la carte des formations est amenée à évoluer. La tendance est de lier davantage les formations aux besoins économiques des territoires. Des formations moins spécialisées ? Outre les contenus, les intitulés des diplômes sont également mis sur la table. L'organisation des bacs professionnels pourrait se faire davantage au niveau des champs professionnels plutôt qu'autour de métiers ou de familles de métiers précis. "L'argument est que de nombreux élèves décrochent car ils ne savent pas quoi faire et se retrouvent dans une filière très spécifique qui ne leur convient pas", analyse Axel Benoist. Le gouvernement espère donc limiter le décrochage en spécialisant moins les formations. Les noms de nombreuses formations pourraient être amenés à changer. La spécialisation se ferait alors plus progressivement. Le problème, pour Axel Benoist, est que cela risque de diminuer la place d'enseignements "concrets", ce qui fait l'essence de ces formations. Un BEP revalorisé ? Actuellement, la valeur du BEP (brevet d'études professionnelles) est faible sur le marché du travail. L'idée serait de revaloriser ce "diplôme intermédiaire", passé en cours du cursus du baccalauréat professionnel. Pour cela, l'une des pistes serait qu'il se passe sous la forme d'épreuves anticipées comptant pour le baccalauréat. Mais encore ? D'autres évolutions sont à l'étude. Par exemple, renforcer les partenariats avec des établissements étrangers, afin de faciliter notamment l'échange d'étudiants. En outre, le gouvernement réfléchirait à la création de campus uniques, regroupant lycées professionnels et

CFA (centres de formation d'apprentis).

